# **Association Alkhatt**

Rapport de commissariat aux comptes Exercice 2021

Octobre 2025



# **SOMMAIRE**

Rapport Général Page 03

Etats financiers Page 10

- Bilan
- Etat des produits et des charges
- Etat de flux de trésorerie
- Notes aux états financiers



Rapport général



#### MESSIEURS ET MESDAMES LES ADHERENTS DE L'ASSOCIATION « ALKHATT »

# OBJET: RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021.

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de l'association « ALKHATT » arrêtés au 31 décembre 2021, tels qu'annexés au présent rapport.

Les états financiers ci-joints, couvrant la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2021, font apparaître un total bilan net de 700 990 DT et un déficit des produits sur les charges de l'exercice s'élevant à 456 609 DT.

#### 1. Rapport sur l'audit des états financiers

#### I. Opinion

A notre avis, les états financiers ci-joints sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'association « ALKHATT » au 31 décembre 2021, ainsi que sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

#### II. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Association conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des Autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

# III. Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Les états financiers ont été arrêtés sous la responsabilité du comité de direction de l'association « ALKHATT ». Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs ; le choix et l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au comité de direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Association ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'association.

#### IV. Responsabilité de l'auditeur

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

#### En outre:

• Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre

des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'association;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le comité de direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'association à cesser son exploitation;
- •Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

#### 2. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes Professionnelles.

✓ L'art 38 du Décret-loi 88-2011 portant organisation des associations stipule :« toutes les transactions financières de recette ou de dépense de l'association, sont effectuées par virements ou chèques bancaires ou postaux si leur valeur dépasse 500 dinars ». Cependant, l'association « ALKHATT » ne s'est pas conformée à cette limite légale

pour certaines transactions financières de l'exercice 2021.

✓ L'art 41 du Décret-loi 88-2011 portant organisation des associations stipule :« l'association publie les données concernant les aides, dons et donations d'origine étrangère et indique leur source, leur valeur et leur objet dans l'un des médias écrits et sur le site électronique de l'association s'il en existe et ce, dans un délai d'un mois

à compter de la date de la décision de leur sollicitation ou leur réception. Elle en informe le secrétaire général du gouvernement par lettre recommandée avec accusé

de réception dans le même délai. »

Courant l'exercice 2025, (le 21/01/2025) l'association a envoyé une correspondance au secrétaire général du gouvernement traitant la matière et a procédé aussi à la

publication des fonds d'origine étrangère dans les médias écrits (le 27/03/2025).

✓ L'art 40 du Décret-loi 88-2011 portant organisation des associations met à la charge des association la tenue de divers registres : registre des membres, registre de délibération des organes de direction, registre des activités et registre des aides, dons, donations et legs.

Ces registres nous ont été remis.

✓ Nous avons procédé aux diligences nécessaires afin d'apprécier la fiabilité du système de contrôle interne en vigueur au sein de l'association. Nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que sa fiabilité incombe à la direction. Nos remarques, observations et conclusions y relatives ont été consignés dans notre « rapport sur le système de contrôle interne » qui fait partie intégrante du présent rapport.

Tunis, le 27 octobre 2025

Cabinet Mehdi FRADI Mehdi FRADI

Metrali Fraci
perisomptable/Comptssaireauxcomptes
17, Rug El Hassan et El Houssein
El Menzah IV, 1004 Tunis
761: 71 238 131 / Fax: 71 750 370

Etats financiers arrétés au 31/12/2021

# Etat de la Situation Financière Exercice clos le 31 décembre 2021

(Chiffres exprimés en Dinars Tunisiens)

	Notes	Année 2021	Année 2020
ACTIFS			
AC 1 - Liquidités et équivalents de liquidités	1.1	124 360	709 110
AC 2 - Placements et autres actifs financiers		225 000	-
AC 3 - Autres actifs courants	1.2	89 818	260 707
AC 4 - Créances et comptes rattachés	1.3	117 823	-
AC 5 - Stocks de fournitures et autres approvisionnements		-	-
AC 6 - Autres actifs non courants		-	-
AC 7 - Immobilisations financières		9 000	9 000
AC 8 - Immobilisations corporelles	1.4	134 989	150 503
AC 9- Immobilisations incorporelles		-	4 575
Total des actifs		700 990	1 133 896
PASSIFS ET ACTIFS NETS			
PA 1 - Concours bancaires et autres passifs financiers			-
PA 2 - Autres passifs courants	1.5	400 406	346 460
PA 3 - Fournisseurs et comptes rattachés		2 165	12 318
PA 4 - Provisions		-	-
PA 5 - Apports reportés		-	-
PA 6 - Autres passifs non courants		-	-
PA 7 - Emprunts		-	-
Total des passifs		402 571	358 778
AN 1 - Dotations		-	-
AN 2 - Apports affectés à des immobilisations		-	-
AN 3 - Subventions d'investissement	1.6	134 989	155 079
AN 4 - Autres actifs nets		-	-
AN 5 - Réserves		-	-
AN 6 - Excédents ou Déficits reportés		620 039	441 521
AN 7 - Excédent ou Déficit de l'exercice	-	456 609	178 518
<b>Total des Actifs Nets</b>		298 418	775 117
Total des Passifs et Actifs Nets		700 990	1 133 896

# **Etat des Produits et des Charges**

# Période allant du 1er janvier au 31 décembre 2021

(Chiffres exprimés en Dinars Tunisiens)

	Notes	Année 2021	Année 2020
Produits			
PR 1- Cotisation des adhérents		100	
PR 2- Revenus des activités et manifestations		-	164 020
PR 3- Subventions de fonctionnement	2.1	1 369 617	1 332 866
PR 4- Apports non monétaires		-	-
PR 5- Autres Apports		-	-
PR 6- Produits des placements		3 074	-
PR 7- Quote-part des subventions et apports inscrits aux produits de l'exercice		83 933	62 816
PR 8- Autres gains	2.2	8 731	14 497
Total des produits		1 465 455	1 574 199
Charges			
CH 1- Achats consommés de fournitures et approvisionnements	2.3	53 939	22 480
CH 2- Charges de personnel	2.4	1 375 168	906 427
CH 3- Dotations aux amortissements et aux provisionnements	1.4	79 358	62 816
CH 4- Autres charges courantes	2.5	404 414	393 412
CH 5- Charges financières nettes		-	-
CH 6- Autres pertes	2.6	9 186	10 548
Total des charges		1 922 064	1 395 682
Excédent (Déficit) des produits sur les charges de l'exercice	-	456 609	178 518

## Etat des flux de trésorerie Période allant du 1er janvier au 31 décembre 31/12/2021 (Chiffres exprimés en Dinars Tunisiens)

	Année 2021	Année 2020
Flux de trésorerie liés aux activités courantes		
F1- Encaissement des cotisations des adhérents	100	-
F2- Encaissement des revenus des activités et manifestations	-	147 042
F3- Encaissement des subventions de fonctionnement	1 486 435	1 184 829
F4- Encaissement d'autres revenus et apports	3 074	-
F5- Décaissement des sommes versées aux fournisseurs -	503 078 -	63 312
F6- Décaissement des rémunérations versées au personnel -	793 510 -	575 821
F7- Autres Décaissement des activités courantes -	553 264 -	665 164
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités courantes	360 243	27 573
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
F8- Décaissement sur acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	63 843 -	70 115
F9 - Encaissement sur cession d'immobilisations incorporelles et corporelles	2 400	-
F10 - Décaissement sur acquisition d'immobilisations financières	-	-
F11 - Encaissement sur cession d'immobilisations financières	-	-
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement	61 443 -	70 115
Flux de trésorerie liés aux activités de Financement		
F12- Encaissement des dotations	_	
F13- Encaissement des subventions d'investissement	63 843	70 115
F14- Encaissement des apports affectés à des immobilisations	-	_
F15- Encaissement provenant des emprunts	-	_
F16- Décaissement suite au remboursement d'emprunts (en principal et intérêt)	-	-
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement	63 843	70 115
Incidence des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités	1 906	12 881
Variation de trésorerie -	359 750	40 454
Trésorerie au début de l'exercice	709 110	668 655
Trésorerie à la clôture de l'exercice	349 360	709 110

Notes aux états financiers arrétés au 31/12/2021



#### **NOTES AUX ETATS FINANCIERS**

1. NOTES D'ORDRE GENERAL

#### PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

Al Khatt est une organisation non-gouvernementale tunisienne à but non lucratif fondée le 12 décembre 2013.

Al Khatt se veut un laboratoire d'idées et un espace de réflexion sur l'avenir du journalisme à l'ère de l'Internet. Une réflexion globale aussi bien sur la production de contenu journalistique que sur la manière de le diffuser et de le partager.

Al Khatt considère que le droit à une information libre et de qualité est un droit fondamental des citoyens et qu'agir pour la liberté de la presse, la liberté d'expression et l'accès à l'information, c'est agir pour mettre en place un système démocratique et transparent en Tunisie.

#### PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers de l'association « ALKHATT », arrêtés au 31/12/2021, sont établis en respect des caractéristiques qualitatives que doit revêtir l'information financière, à savoir :

- l'intelligibilité;
- la pertinence;
- la fiabilité;
- et la comparabilité.
- \* L'Etat de la Situation Financière fournit l'information sur la situation financière de l'association et particulièrement sur les ressources économiques qu'elle contrôle ainsi que sur les obligations et les effets des transactions, événements et circonstances susceptibles de modifier les ressources et les obligations. Les éléments inclus dans le bilan sont les actifs, les capitaux propres et les passifs. La présentation des actifs et des passifs dans le corps du bilan fait ressortir la distinction entre éléments courants et éléments non courants.
- \* L'état des produits et des charges fournit les renseignements sur la performance de l'association.
- \* L'état des flux de trésorerie renseigne sur la manière avec laquelle la l'association a obtenu et dépensé des liquidités.
- \* Les notes aux états financiers comprennent les informations détaillant et analysant les montants figurant au bilan et l'état des produits et des charges ainsi que les informations supplémentaires utiles aux utilisateurs. Elles comprennent les informations dont la publication est requise par les normes tunisiennes et d'autres informations qui sont de nature à favoriser la pertinence.



#### RESPECT DES NORMES COMPTABLES TUNISIENNES

Les états financiers de l'association « ALKHATT » arrêtés au 31/12/2021, sont établis et présentés en respect de la norme comptable spécifique aux associations.

#### BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Pour l'élaboration de ses états financiers au 31/12/2021, l'association a retenu comme base d'évaluation le modèle comptable reposant sur le **coût historique**.

En plus de l'adoption de la convention du coût historique, les principes résultant des **conventions comptables** prévues par le cadre conceptuel sont utilisés pour la préparation et la présentation des états financiers.

#### IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Les immobilisations corporelles et incorporelles qui sont inscrites à l'actif du bilan au 31/12/2021 sont celles qui répondent aux critères de classement établis par les Normes Comptables n°5 et 6.

Elles sont initialement évaluées à leurs coûts d'acquisition. Sont inclus dans le coût, le prix d'achat, les droits et taxes supportés par l'entreprise et les autres frais directs engagés pour mettre le bien à l'état et à l'endroit où il se trouve.

La méthode d'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles, adoptée par l'association est l'amortissement constant (linéaire) qui conduit à une charge constante sur la durée d'utilisation du bien.

Les immobilisations sont amorties linéairement à compter du jour de leur mise en exploitation sur la base des taux suivants :

-	Matériel informatique	33%
-	Installation générale	20%
-	Matériel de bureau	20%
-	Agencement aménagement	15%
-	Logiciels	33%



# 1. Notes relatives à l'état de la situation financière :

#### 1.1 Liquidités et équivalents de liquidités :

Les Liquidités et équivalents de liquidités se présentent comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Banque BIAT en TND	123 341	285 929
Banque BIAT PROJET DW en TND	363	77 638
Banque BIAT en €	1	304 196
Banque BIAT JARIDATY en TND	419	40 403
Caisse en dinars	235	944
<b>Total Liquidités et équivalents de liquidités</b>	124 360	709 110

#### 1.2 Autres actifs :

Les autres actifs se présentent comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Fournisseurs Avances et acomptes	2 522	2 522
Personnel avances et acomptes	36 698	15 758
Avantages en nature tickets restaurant	4 400	3 410
Adhérents-Cotisations à recevoir	350	350
Subventions à recevoir	26 686	231 605
Autres actifs courants	19 162	7 062
<b>Total Autres actifs</b>	89 818	260 707

#### 1.3 Clients et comptes rattachés

Les clients et comptes rattachés se présentent comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2021
Lawyers for Justice	34 789
Association de journalisme et Citoyenneté	4 672
Deutsche Welle Academy	54 108
Henrich Bolt Stiftung	13 855
Canal France inter	10 399
<b>Total Clients et comptes rattachés</b>	117 823



### 1.4 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles se présentent comme suit :

# TABLEAU DE VARIATION DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS AU 31 DECEMBRE 2021 (En Dinars Tunisiens)

VALEURS BRUTES			AMORTISSEMENTS				VCN			
	31/12/2020	Acquisitions	Cessions	31/12/2021	31/12/202	20	Dotations	Régul/cessions	31/12/2021	31/12/2021
AAI	16 224	1 722	-	17 946	- 7	20	- 3 430	-	- 4 150	13 796
Equipement de bureaux	53 397	552	870	53 079	- 263	329	- 9 395	870	- 34 854	18 225
Matériel Informatique	184 959	56 087	15 746	225 300	- 105 6	597	- 54 893	15 746	- 144 844	80 456
Matériel Audiovisuel	61 108	5 482	-	66 590	- 32 4	139	- 11 640	-	- 44 078	22 511
TOTAL	315 688	63 843	16 616	362 915	- 165 1	84	- 79 358	16 616	- 227 926	134 989



# 1.5 Autres passifs courants

Les autres passifs courants se présentent comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Clients créditeurs	44 417	44 417
Personnel rémunérations dues	-	161
Etat impôts et taxes	52 588	27 273
CNSS à payer	83 791	64 773
Consultants, rédacteurs freelance	841	841
Charges à payer	5 020	8 603
Subventions à consommer	213 750	200 393
<b>Total Autres passifs courants</b>	400 406	346 460

#### 1.6 Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement se présentent comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2020
Subventions d'investissement	362 915	320 263
Quote-part de la subvention d'investissement ramenée en résultat	- 227 926	- 165 184
<b>Total Subventions d'investissement nettes</b>	134 989	155 079



# 2. Notes relatives à l'état des produits et des charges

#### 2.1 Subventions de fonctionnement

Les subventions de fonctionnement se présentent comme suit :

Désignation	<b>Solde 2021</b>
IMS	290 072
OSF	248 519
DW	192 717
WANIFRA	141 586
OXFAM	124 704
FPU	98 910
ARI	60 120
BAWSLA	47 242
ICIJ	40 184
Lawyers for Justice in Libya	34 789
HBS	25 445
CFI	19 937
SAWT	13 098
Autres	32 294
<b>Total Subventions de fonctionnement</b>	1 369 617

#### 2.2 Autres gains

Les autres gains se présentent comme suit :

Désignation	Solde 2021	<b>Solde 2020</b>
Intérêts	1 155	-
Produit net sur cession	2 400	-
Gain exceptionnel	-	386
Gain de change	5 176	14 111
<b>Total Autres gains</b>	8 731	14 497

#### 2.3 Achats consommés de fournitures et approvisionnements

Les achats consommés de fournitures et approvisionnements se présentent comme suit :

Désignation	<b>Solde 2021</b>	<b>Solde 2020</b>
Achats non stockés de matières	24 505	6 620
Autres Achats	10 031	1 164
Eau, électricité	5 725	7 707
Carburant	1 498	971
Fournitures Entretien, petit équip.	9 923	2 416
Fournitures administratives	2 257	3 600
<b>Total Achats consommés de fournitures</b>	53 939	22 480



#### 2.4 Charges de personnel

Les charges de personnel se présentent comme suit :

Désignation	<b>Solde 2021</b>	<b>Solde 2020</b>
Salaires et compléments de salaires	1 085 320	736 817
Gratification de stage	14 974	4 453
Avantages en nature tickets restaurant	49 610	13 735
Charges sociales légales	189 708	129 492
Assurance maladie	35 556	26 507
Transfert de charges/Immobilisation en cours	-	- 4 575
<b>Total Charges de personnel</b>	1 375 168	906 427

#### 2.5 Autres charges courantes

Les autres charges courantes se présentent comme suit :

Désignation	Solde 2021	<b>Solde 2020</b>
Location	65 711	62 491
Location voiture et Matériel	5 126	4 785
Entretien et réparations	291	10 506
Prime d'assurance	27	1 707
Autres services extérieurs	23 259	10 966
Rémunération consultants free-lance	150 280	158 461
Honoraires intermédiaires extérieurs	47 621	38 823
Transport	-	4 595
Voyages et déplacement	-	7 407
Cadeaux	-	976
Frais de Missions, hébergement manifestation, Formation	64 225	38 012
Réceptions	1 862	20 845
Frais postaux et de télécommunications	32 093	18 403
Frais hébergement site	-	5 199
Frais et commissions bancaires	2 923	2 847
FOPROLOS	10 797	7 307
Droits de timbre	-	2
Autres droits	200	80
<b>Total Autres charges courantes</b>	404 414	393 412

#### 2.6 Autres pertes

Les autres pertes se présentent comme suit :

Désignation	<b>Solde 2021</b>	<b>Solde 2020</b>
Perte de change	5 001	10 351
Pertes extraordinaires	4 185	196
<b>Total Autres pertes</b>	9 186	10 548